



# Nouvelles

Novembre 1999  
Vol. 31, n° 11  
ISSN 1200-4480

DE LA Bibliothèque  
nationale



## Sommaire

### Introduction

- ◆ Message de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale /1
- ◆ Membre du Bureau exécutif de l'IFLA /2
- ◆ Hommage à M. Kaye Lamb /3

### Collections

- ◆ De la salle d'exposition... /5
- ◆ La BNC a entrepris une étude sur l'espace occupé par ses collections /6

### Le milieu des bibliothèques

- ◆ La Norme générale de classification /7
- ◆ Qu'y a-t-il de nouveau dans l'industrie canadienne du livre ? /9
- ◆ La mise en commun des ressources canadiennes /10
- ◆ *Canadian Subject Headings* /12

### Nouveaux supports

- ◆ Le projet Notre mémoire en ligne /13
- ◆ La numérisation à la Bibliothèque nationale /14
- ◆ Sensibilisation au sujet d'Internet /17

### Études canadiennes

- ◆ SAVOIR FAIRE  
La reconstitution des débats /18  
Les lettres d'Élisabeth  
Bruyère /19  
« Rebels in Name Only » /20

### Calendrier de formation

Accès AMICUS /21

### Recherche en bibliothéconomie et en sciences de l'information

- ◆ Projets de recherche en bibliothéconomie et en sciences de l'information /22

## INTRODUCTION

### Message de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale

**E**n prenant cette nouvelle responsabilité que me confie Madame la ministre Sheila Copps, je me sens comme un boxeur d'expérience avant un match — j'ai peur, mais je n'en ai pas honte, parce que je suis prêt !

Il m'est impossible de ne pas penser, en ce moment, à Jorge Luis Borges, un très grand écrivain qui fut le directeur de la Bibliothèque nationale d'Argentine. Je le lisais, il y a longtemps, lorsque j'étais étudiant. Plusieurs années plus tard, on a découvert l'espace cybernétique. Je crois encore que Borges avait déjà pressenti presque tout cela dans ses réflexions sur la bibliothèque. Je le lisais sans savoir qu'un jour on me demanderait de diriger la bibliothèque de mon pays. La vie est tissée de ces mystérieux raccords : comme dans une histoire de Borges.

D'abord, il me faut remercier Marianne Scott qui mérite de tous beaucoup de respect pour avoir piloté la Bibliothèque nationale dans les eaux encore inexplorées de l'ère de l'information.

Notre responsabilité est de continuer le voyage : explorer, inventer et conquérir ! La Bibliothèque nationale



© Yves Beaulieu-1995

rassemble des professionnels compétents et dévoués qui sont au service du mandat national de notre institution. Mon rôle sera de les aider à construire l'avenir.

Beaucoup d'associations, d'institutions et de professionnels souhaitent être partenaires de cette Bibliothèque de demain qu'il faut créer aujourd'hui. Depuis la nouvelle de ma nomination,

leurs lettres, leurs rapports, leurs coups de téléphone sont venus à moi comme une marée reconfortante. Et inquiétante ! Je voyais monter cette vague de bonne volonté, de bons vœux et je la sentais rouler sur moi alors que j'étais seul, à mon petit bureau, essayant de finir des tâches auxquelles je m'étais engagé. Je m'excuse de mon silence. Maintenant que je suis en poste, je vais contacter une à une toutes ces personnes, à l'extérieur, qui veulent que je réussisse et qui veulent participer à NOTRE succès.



La Bibliothèque nationale du Canada doit jouer un rôle plus déterminant dans l'univers de l'information. Elle doit renforcer sa présence régionale. Elle doit se faire plus accessible, elle doit être plus visible. Elle se doit d'être présente sur la scène internationale dans des actions bien concrètes et des projets bien définis. Elle doit devenir une institution indispensable à tous les Canadiens.

En ce moment où il est si important pour l'existence de notre pays de définir notre identité nationale, de la défendre et de l'exprimer, la Bibliothèque nationale du Canada a une extrême responsabilité et je travaillerai à ce qu'elle reçoive les moyens d'exercer cette responsabilité.

Nous allons continuer de définir de nouvelles façons de mieux servir. Nous allons nous efforcer de supprimer les disparités régionales et sociales dans l'accès à l'information. Je veux aussi consacrer beaucoup d'attention à ce que les fonctions de collection, de conservation et de catalogue soient assurées des ressources humaines et financières appropriées.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vais demander aux employé(e)s de la Bibliothèque nationale et à la communauté universitaire, à celles des auteurs, éditeurs, bibliothécaires, aux associations professionnelles, aux gens des nouveaux médias, aux organismes d'information gouvernementaux de contribuer à trouver les meilleurs moyens de sauvegarder notre mémoire collective pour la rendre accessible. À cette époque de mondialisation, personne ne peut s'enfermer dans une attitude professionnelle tribale.

Je n'ai encore rien dit de la technologie. La bibliothèque est un lieu où elle peut sans aucun doute contribuer à l'amélioration de la qualité de vie en aidant à la diffusion des idées et de l'expérience humaine accumulées. Je m'aperçois que la vie m'a bien préparé à ces défis. Avec votre collaboration, je vais m'appliquer à cette tâche...

*Roch Carrier*

Roch Carrier  
Administrateur général

## Nouvelles

DE LA Bibliothèque nationale



### ÉDITRICE

Margo Wiper

### RÉDACTRICE EN CHEF

Gwyneth Evans

### RÉDACTION

Jean-Marie Brière

Rhonda Wilson

### PRODUCTION

Roseanne Ducharme, Denis Schryburt

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont publiées 10 fois par année et elles sont distribuées gratuitement à ceux qui en font la demande. Si vous désirez changer votre adresse, S.V.P. retourner votre étiquette d'adresse avec les changements désirés à Marketing et édition, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, Canada K1A 0N4. Télécopieur : (613) 991-9871. Internet : publications@nlc-bnc.ca

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont accessibles aussi au service Web de la Bibliothèque nationale à [www.nlc-bnc.ca/nl-news/fnlnews.htm](http://www.nlc-bnc.ca/nl-news/fnlnews.htm)

Cette publication peut être reproduite sans autorisation à la condition d'indiquer la source en entier. Les anciens numéros des **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse mentionnée ci-dessus. S.V.P., préciser le(s) volume(s) et numéro(s) désiré(s).

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont répertoriées dans le Canadian Magazine Index, le Canadian Periodical Index, le Children's Literature Abstracts et sont disponibles en direct dans la base de données Canadian Business and Current Affairs.

Tous les moyens ont été utilisés afin de retracer les détenteurs du droit d'auteur des documents utilisés dans cette publication. Tout oubli est invo-lontaire et la Bibliothèque nationale du Canada est prête à rectifier toute erreur commise par mégarde.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 1999, représentée par la Bibliothèque nationale du Canada.



Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992. Le logo de la Bibliothèque nationale du Canada s'inspire de la murale « La Connaissance/Knowledge » créée par Alfred Pellan pour la salle de référence de la Bibliothèque nationale.

## Membre du Bureau exécutif de l'IFLA

La Bibliothèque nationale a le plaisir d'annoncer qu'Ingrid Parent, directrice générale, Acquisitions et services bibliographiques, a été élu au Bureau exécutif de l'IFLA pour un mandat d'une durée de quatre ans. En plus du Canada, trois autres pays - le Danemark, l'Allemagne et l'Espagne - ont été choisis pour combler les postes vacants dans les plus hautes instances dirigeantes de l'IFLA. Les autres membres du Bureau proviennent des États-Unis, du Royaume-Uni et du Botswana. Le président de l'IFLA et le président du Bureau professionnel, tous deux membres



d'office, siègent également sur le Bureau exécutif.

Le Bureau exécutif est l'instance dirigeante de l'IFLA responsable de la politique générale, de la gestion et des finances ainsi que des communications extérieures de l'organisation.

M<sup>me</sup> Parent participe aux activités de l'IFLA

depuis 1993 et a agi auparavant à titre de présidente de la Section de catalogage, de présidente de la Division du contrôle bibliographique et de membre du Bureau professionnel.

# Hommage à M. Kaye Lamb

Tom Delsey,  
directeur général,  
Politique et communications

(Cet hommage a d'abord été rendu lors du service commémoratif à la mémoire de W. Kaye Lamb qui a eu lieu à Vancouver le 31 août 1999.)

Je tiens pour un privilège de représenter la Bibliothèque nationale du Canada afin de rendre hommage à M. Kaye Lamb, le premier directeur général de la Bibliothèque nationale du Canada.

**L**es réalisations de M. Lamb au cours des 15 années où il a occupé le poste de directeur général de la Bibliothèque nationale ont été plus qu'impressionnantes. Il a littéralement bâti l'établissement. Il a élaboré le projet de loi créant la Bibliothèque nationale en 1953. Il a créé la bibliographie nationale et le catalogue collectif canadien. Il s'est assuré le soutien des conseils de recherche universitaires en compilant et en éditant la première bibliographie complète des thèses universitaires canadiennes en sciences humaines et en sciences sociales. Il a établi les bases des solides collections de musique imprimées et enregistrées de la Bibliothèque. Dans l'année du centenaire du Canada, il a vu couronnées des années d'efforts par l'inauguration de l'immeuble qui devait abriter de façon permanente la Bibliothèque nationale. Et tout juste un mois avant son départ à la retraite en 1968, il était présent pour voir l'index de la bibliographie nationale produit pour la première fois à l'aide de la technologie informatique.



Avec la permission des Archives nationales du Canada

Au cours des premières années de la Bibliothèque nationale, Kaye Lamb se présente comme l'architecte, l'ingénieur, l'entrepreneur et l'ouvrier tout à la fois. Les dimensions du rôle qu'il a joué dans la

conception de la Bibliothèque se révèlent peut-être de façon plus frappante dans les cinq années ou à peu près qui ont précédé la proclamation de la *Loi sur la Bibliothèque nationale* en 1953.

En juin 1947, Kaye Lamb prononçait son discours inaugural comme président de la Canadian Library Association, nouvellement fondée, en décrivant ce qu'il caractérisait comme un

« mandat pour l'avenir ». À la fin de son allocution, il invitait les membres de l'Association à se joindre à lui pour accomplir ce mandat. En préliminaire à cette invitation, il citait un extrait du discours qu'il avait entendu prononcer par George Bernard Shaw quelques années auparavant, à la Fabian Society à Londres. Shaw avait dit : « Vous vous mettez dans tous vos états au sujet d'un problème, vous vous énervez à propos d'une doléance, puis vous allez entendre quelqu'un faire un exposé sur ce sujet et discuter la chose de manière complète, et vous êtes tout à fait d'accord avec lui. Puis vous retournez chez vous en ayant l'impression totalement fautive que vous avez fait quelque chose à ce sujet. » M. Lamb avait alors terminé son discours en disant : « Il s'agit d'une façon détournée, mesdames et messieurs, de vous dire que le mandat dont je vous ai parlé n'est pas mon mandat, il s'agit de notre mandat pour l'avenir ».

L'une des premières choses que Kaye Lamb et d'autres participants à cette conférence étaient résolus de « faire », c'était de poser les bases d'une bibliothèque nationale pour le Canada. Dans la foulée immédiate de la conférence, sous la direction de M. Lamb, la CLA lançait une vigoureuse campagne de relations publiques afin de convaincre le gouvernement de la nécessité d'une bibliothèque nationale. Un an plus tard, l'Association tenait sa conférence à Ottawa. M. Lamb et la directrice de la CLA, Elizabeth Morton, dans une opération magistrale de lobbying, se sont organisés pour présenter au premier ministre MacKenzie King un microfilm que l'association avait produit du *Colonial Advocate*, le quotidien que le grand-père de King avait publié plus d'un siècle auparavant. La présentation s'est révélée une double réussite. Elle est parvenue, comme il avait été espéré, à attirer l'attention du premier ministre quant à l'importance du travail que pouvait effectuer une bibliothèque nationale. Le premier ministre fut également impressionné par l'homme qui avait présenté l'exposé. M. Lamb n'était pas sitôt sorti du bureau du premier ministre que M. King dit à son adjoint personnel, Jack Pickersgill, qu'il estimait que M. Lamb était l'homme pour combler le poste d'archiviste du Dominion.

Dès que le poste lui a été offert de manière officielle en septembre 1948, M. Lamb considéra l'offre comme une occasion, en partie, de promouvoir le projet de la Canadian Library Association, soit celui d'une bibliothèque nationale. Avant d'accepter, il obtint l'accord du gouvernement selon lequel son affectation comprendrait la responsabilité de « préparer la voie à l'organisation d'une bibliothèque nationale ».

Kaye Lamb voyait très clairement les priorités de cette nouvelle bibliothèque nationale. Il savait bien que le gouvernement fédéral possédait un nombre considérable de documents de bibliothèque. Les collections des ministères dans tout Ottawa, au total, représentaient une ressource importante. Mais cette ressource était fragmentée et non immédiatement accessible à l'échelle de l'appareil gouvernemental. Il ne voyait aucun avantage immédiat à reproduire



ces collections, et savait qu'il était improbable dans l'immédiat qu'il obtienne l'approbation et le financement d'un immeuble pour abriter une collection de la Bibliothèque nationale. Il s'est plutôt concentré sur l'accroissement de la valeur

Public Library; Jean Lunn, du Fraser Institute de Montréal; et Adèle Languedoc, qui avait travaillé en France dans un organisme de secours américain après la guerre. Toutes trois étaient des femmes brillantes, très instruites et

la Bibliothèque nationale remplisse son « mandat pour l'avenir ».

En terminant, j'aimerais revenir au discours inaugural prononcé par M. Lamb à la conférence de la CLA en 1947. Dans ce discours, il invitait instamment cette nouvelle association nationale à ne pas oublier la petite bibliothèque. Il comparait la bibliothèque à un bureau de télégraphe, en faisant remarquer que même la plus petite bibliothèque servait de « point de contact avec l'univers entier des bibliothèques ». Il rappelait à l'Association qu'elle existait, entre autres choses, pour faire fonctionner le réseau de bibliothèques du Canada de cette façon. Il invitait ses collègues « à veiller à ce que le personnel de première ligne profite également des grandes choses que nous essayons de faire à l'échelle nationale ».

Cette notion de liens interreliés entre les bibliothèques, et les possibilités de servir tous les Canadiens de façon plus efficace en faisant usage de ces liens se situait nettement au centre de la vision de Kaye Lamb pour la Bibliothèque nationale. Cette vision, je pense, n'a pas servi exclusivement à préciser l'orientation de la Bibliothèque dans les tout débuts de son développement, mais a donné à la Bibliothèque nationale du Canada la signification de son but et de la place qu'elle occupe dans le milieu canadien des bibliothèques qui a façonné son évolution au cours d'une période de près de 50 ans maintenant. Et cette vision fait partie de l'héritage permanent que Kaye Lamb a légué à notre pays. ♦

## Kaye Lamb proposait la vision, l'orientation et la direction nécessaires pour soutenir ce qui était alors le plus jeune des établissements nationaux du Canada, obtenir le soutien du gouvernement pour sa croissance et son expansion, et pour faire en sorte que la Bibliothèque nationale remplisse son « mandat pour l'avenir ».

des collections de bibliothèque des ministères fédéraux, objectif auquel il parviendrait en les rendant plus accessibles, en compilant un catalogue collectif des divers fonds fédéraux. En suivant la même idée pour englober les collections possédées par les bibliothèques publiques et universitaires de partout au pays, il vit en outre la possibilité d'exploiter ces collections de manière plus efficace – et de compenser par le fait même les limites des collections individuelles – en incluant des notices des fonds des grandes bibliothèques du Canada dans ce nouveau catalogue collectif.

En adoptant une démarche pragmatique, M. Lamb réussit à poser les fondations d'une bibliothèque nationale dans un laps de temps remarquablement court. En mai 1950, il avait créé le Centre bibliographique canadien pour amorcer la tâche de compiler le catalogue collectif et de publier la bibliographie nationale. Il n'existait pas d'immeuble, et pratiquement aucune collection. Mais en travaillant à partir d'un local quelque peu encombré du bâtiment des Archives publiques, la petite équipe du Centre se mit à la tâche avec un zèle de missionnaire.

Kaye Lamb semble avoir eu le chic pour recruter un personnel de talent et dévoué. Au cours de cette première année de fonctionnement du Centre bibliographique canadien, il attira à Ottawa Martha Shepard, de la Toronto

passionnées par leur travail. Dotées des outils appropriés pour effectuer le travail, elles étaient en mesure d'accomplir de petits miracles.

« Accomplir » est vraiment le mot approprié. Au cours de ces premiers jours, tout le monde était de corvée. On pouvait voir Martha Shepard monter sa caméra 16 mm dans des bibliothèques de partout au pays, en train de filmer leurs fiches catalographiques pour les inclure dans le catalogue collectif. Quant à Jean Lunn, perchée sur une échelle appuyée sur les rayons de la Bibliothèque du Parlement, lampe de poche à la main, elle catalogait *in situ* des livres reçus en dépôt. M. Lamb, lui, apportait une caméra portative, dans ses déplacements pour affaires et durant son congé annuel pour filmer les volumes rares des premiers documents canadiens afin de les ajouter à la collection des microfilms de la Bibliothèque.

À partir de cette époque pionnière qui a vu l'édification du Centre bibliographique canadien, jusqu'à l'adoption en 1953 d'une loi qui créait la Bibliothèque nationale et l'obligation du dépôt légal, et au cours des 15 premières années du développement de la Bibliothèque, Kaye Lamb proposait la vision, l'orientation et la direction nécessaires pour soutenir ce qui était alors le plus jeune des établissements nationaux du Canada, obtenir le soutien du gouvernement pour sa croissance et son expansion, et pour faire en sorte que

### Erratum

L'article « De la Collection des livres rares » de la livraison de juillet-août des *Nouvelles de la Bibliothèque nationale* comportait une erreur de date. Le père Jean de Brébeuf observa une joute de crosse en 1638, et non en 1683 tel que mentionné dans l'article.

## De la salle d'exposition...

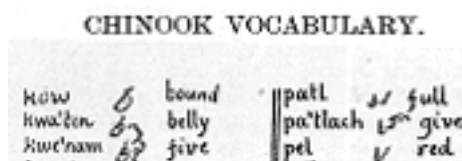
Michel Brisebois,  
conservateur des livres rares,  
Services de recherche et d'information

[Jean-Marie Raphaël Le Jeune, 1855-1930]. *Chinook and Shorthand Rudiments, with which the Chinook Jargon and the Wawa Shorthand Can Be Mastered without a Teacher in a Few Hours, by the Editor of the Kamloops Wawa*. Kamloops, B.C.: 1898. 14 p.

**A** la fin du 18<sup>e</sup> siècle, lorsque les marchands venaient d'Europe et des États-Unis pour acheter des fourrures à Nootka sur la côte ouest de l'île de Vancouver et plus tard à l'embouchure de la rivière Columbia en Oregon, les marchands et les autochtones devaient apprendre quelques mots de la langue de l'autre dans le but de faire la traite.

Le jargon qui en résulta fut un mélange de nootkan, de chinook et d'anglais. D'après la plupart des historiens, ceci marque l'origine du jargon chinook (à ne pas confondre avec la langue chinook) que les marchands de fourrure répandirent à travers toute la côte nord-ouest de l'Amérique, de l'Orégon à l'Alaska. D'autres spécialistes pensent qu'une forme primitive du jargon existait déjà parmi les tribus autochtones longtemps avant l'arrivée des Européens. Lorsque la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson établirent des colonies permanentes, le jargon fut infiltré de mots français, la langue de plusieurs voyageurs.

Au 19<sup>e</sup> siècle, le jargon chinook était parlé par plusieurs colons et voyageurs européens en contact journalier avec les autochtones : les travailleurs des conserveries, les ménagères achetant des produits de la ferme, les pêcheurs, les bûcherons et les missionnaires. Le jargon chinook était une langue parlée mais bientôt les missionnaires et les ethnologues crurent nécessaire de transcrire les sons en mots utilisant l'alphabet romain. Ceci créa une certaine confusion puisque le même son peut être transcrit de plusieurs façons. Ces dictionnaires étaient également davantage utiles aux colons, les



autochtones pouvant rarement associer les sons à l'alphabet romain. Le premier de ces ouvrages fut rédigé par George Gibbs de la Smithsonian Institution en 1863 et réimprimé à plusieurs reprises, avec certains changements, par la Compagnie T.N. Hibben de Victoria, de 1875 à 1908, sous le titre *A Dictionary of the Chinook Jargon or Indian Trade Language, of the North Pacific Coast*. D'autres versions furent publiées jusque dans les années 1930.

La popularité et la croissance du jargon chinook pendant cette période est surtout due au Père Jean-Marie Raphaël Le Jeune. Né en Bretagne en 1855, le Père Le Jeune vint en Colombie-Britannique comme missionnaire catholique en 1879, d'abord à la mission St. Mary's en East Kootenay pendant la construction du chemin de fer, ensuite à Fort Williams, pour enfin s'établir à Kamloops où il passa le reste de sa vie. Le Père Le Jeune était très préoccupé par le fait que les autochtones ne pouvaient pas lire le jargon chinook tel que transcrit en alphabet romain, et croyait qu'ils

pourraient faire le lien plus facilement entre les sons et les caractères de sténographie. Ayant étudié la sténographie duployenne dans sa jeunesse, Le Jeune l'appliqua à de nombreuses transcriptions de livres de lecture et de livres de piété en jargon chinook. Son idée fit du chemin et ses livres furent souvent réédités. De 1891 à 1904, il écrivit et publia un journal, le *Kamloops Wawa* (chinook pour « propos »), avec le texte en trois colonnes, la première en jargon chinook en alphabet romain, la seconde en sténographie duployenne et la troisième en traduction anglaise. À la mort du Père Le Jeune, à New Westminster, en 1930, la plupart des autochtones avaient appris la langue anglaise et le jargon chinook disparu éventuellement.

Le *Chinook and Shorthand Rudiments*, livre en montre dans Impressions, l'exposition principale de la Bibliothèque nationale en 1999, est un bon exemple du travail du Père Le Jeune et de son dévouement à la cause du jargon chinook. La Bibliothèque nationale du Canada possède une vaste collection de livres imprimés en langues autochtones, dont certains en jargon chinook et une collection partielle du *Kamloops Wawa*.

### Sources consultées

Reid, Robie L. — « The Chinook Jargon and British Columbia ». — *The British Columbia Historical Quarterly*. — Vol. 6, n° 1 (janvier 1942). — P. 1-11

Banks, Joyce. — *Books in Native Languages in the Rare Book Collections of the National Library of Canada* = Livres en langues autochtones dans les collections de livres rares de la Bibliothèque nationale du Canada. — Édition révisée et augmentée. — Ottawa : Bibliothèque nationale du Canada, 1985. — 190 p. ◆



# La BNC a entrepris une étude sur l'espace occupé par ses collections

Irene Szkudlarek,  
Cabinet de l'administrateur général

**L**a Bibliothèque nationale du Canada est sur le point de manquer d'espace pour abriter ses collections. La Bibliothèque possède actuellement 17 millions de documents et leur nombre continue d'augmenter de plus d'un demi-million par an. Le rythme constant de croissance des collections a commencé à éprouver lourdement les limites physiques de l'immeuble principal et de ses deux établissements satellites. Il devient de plus en plus difficile d'entreposer les documents dans les locaux actuels. Ce manque d'espace est devenu l'une des préoccupations les plus urgentes de la Bibliothèque.

Dans le cadre de la démarche visant à s'attaquer aux besoins immédiats de locaux de la Bibliothèque, et pour planifier et mettre à exécution une solution à long terme, une étude a été entreprise pour établir la surface destinée actuellement à l'entreposage des collections et prévoir la croissance des fonds au cours des 25 prochaines années, afin d'évaluer les besoins futurs en locaux.

Les responsables de l'étude ont examiné diverses sources de données provenant de la Bibliothèque nationale : l'Inventaire des collections de la BNC; les résultats d'une enquête statistique complète sur les collections; et des entrevues avec le personnel de la Bibliothèque. Les résultats ont permis d'obtenir à la fois une vue d'ensemble des enjeux pertinents de même qu'une compréhension plus détaillée des collections, de leur taux de

croissance et des besoins précis en matière d'entreposage.

L'étude comprenait des enquêtes sur 94 catégories distinctes de documents, à partir de l'Inventaire des collections de



la BNC. Les échantillons servant aux enquêtes ont été extraits d'un ensemble total de 144 000 rayons et de plus de 300 classeurs de documents. Les enquêtes ont établi la base de référence de la taille des collections, de même qu'un ensemble d'estimations de la densité (documents par pied linéaire/mètre de rayonnage) pour chaque support de document rassemblé par la Bibliothèque. Puis le

nombre net de nouveaux documents ajoutés à chaque collection tous les ans a été évalué, à l'aide des données statistiques provenant de l'Inventaire des collections, puis des prévisions ont été établies jusqu'à l'an 2025. D'après les courbes de croissance des acquisitions actuelles, il est prévu que la collection de la Bibliothèque nationale doublera de taille au cours des 25 prochaines années.

En ce qui a trait à l'espace disponible actuellement pour les collections, les résultats de l'enquête indiquent un taux d'occupation moyen des rayons de 88 pour 100, ce qui cause des problèmes d'ordre opérationnel et nécessite le déplacement constant des documents. Les résultats indiquent en outre que 37 pour 100 des rayons sont surchargés, les collections sont donc entreposées ensemble de façon trop serrée, et dépassent les rayons de façon excessive, ou sont empilées trop en hauteur, ce qui risque d'endommager les documents fragiles.

L'entrée accélérée des bibliothèques dans l'ère numérique a fait dire à certains que la numérisation des collections constituerait une panacée au problème d'entreposage des bibliothèques. Toutefois, il semble que la réalité soit tout à fait différente. Selon Statistique Canada, le pourcentage des titres publiés sous forme imprimée est demeuré élevé,

à 95 pour 100. Les 5 pour 100 qui restent représentent les supports audio, les cédéroms, les communications en ligne et d'autres supports. Le papier persiste, et les collections d'imprimés continuent de croître et de maintenir leur position centrale dans le mandat de la Bibliothèque nationale, qui consiste à rassembler et à conserver les collections canadiennes sur tous les supports.



Veiller à disposer de locaux appropriés et sécuritaires qui répondent aux normes environnementales pour la conservation à long terme de ses collections, voilà une priorité essentielle pour la Bibliothèque nationale. La Bibliothèque collabore avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil du Trésor pour trouver des solutions au manque criant d'espace approprié pour ses collections, et

pour mettre en œuvre une stratégie à long terme pour ses locaux qui permettront à la Bibliothèque de remplir son mandat, qui consiste à rassembler et à conserver le patrimoine de l'édition du Canada et à le rendre accessible au cours du prochain millénaire.

Pour plus de renseignements concernant l'Étude sur l'espace occupé par les collections de la BNC, veuillez communiquer avec :

Irene Szkudlarek  
Bibliothèque nationale du Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4  
Téléphone : (613) 996-7388  
Télécopieur : (613) 996-7941  
CÉ : irene.szkudlarek@nlc-bnc.ca ◆

## LE MILIEU DES BIBLIOTHÈQUES

# La Norme générale de classification : un autre exemple de la collaboration entre bibliothèques

Katherine Miller-Gatenby,  
Programmes nationaux et internationaux

**L**es bibliothèques maintiennent une tradition de collaboration de longue date. La collaboration est d'ailleurs manifeste dans leurs activités quotidiennes : prêt entre bibliothèques, catalogage collectif, participation à des regroupements, etc. Dernièrement, les bibliothèques du gouvernement fédéral ont accédé à la demande du gouvernement de collaborer d'une autre façon, soit de contribuer à la mise en œuvre de la Norme générale de classification (NGC) du gouvernement fédéral.

La NGC est le nouveau système d'évaluation des tâches qu'utilise la fonction publique fédérale. Ce système a été mis au point afin d'établir un cadre de gestion des ressources humaines qui soit représentatif de la vaste gamme des postes au sein de l'administration fédérale, de sorte que des postes aussi différents que pompier, chimiste effectuant de la recherche dans le domaine des aliments, commis au courrier ou bibliothécaire de référence puissent être décrits et évalués selon la même norme. Une équipe de spécialistes en ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor est chargée de diriger la mise en œuvre de la norme.

La NGC est fondée sur le principe que les normes de classification doivent être simples, universelles et également applicables aux hommes et aux femmes. La simplicité tient au fait qu'une même norme s'applique à chacun; l'universalité

déterminer et d'évaluer les caractéristiques des postes tant des hommes que des femmes selon une norme commune. Le système comporte également une méthode de description des aspects du travail qui, jusqu'à maintenant, sont restés dans l'ombre, ou ont été sous-évalués ou difficiles à décrire et à évaluer, p. ex., la combinaison des compétences et de l'efficacité nécessaires pour effectuer une entrevue de référence dans un milieu de travail à aires ouvertes et bourdonnant d'activités.

Bien que chaque ministère soit chargé de la rédaction et de l'évaluation des descriptions de travail des membres de son personnel, l'Équipe de la NGC a établi qu'il existe de nombreux travail semblables. Elle a entrepris une initiative d'élaboration de modèles de description de travail dont les éléments communs pourraient servir d'assise à l'élaboration des descriptions de travail individuelles. Le Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral (CBGF) a incité le milieu des bibliothèques à participer à cette démarche. Reconnaisant que cette invitation constituait l'occasion de faire en sorte que les descriptions des postes au sein d'une bibliothèque établies selon ces

---

**La NGC est fondée sur le principe que les normes de classification doivent être simples, universelles et également applicables aux hommes et aux femmes.**

---

provient de la capacité de la norme d'évaluer la gamme complète des postes de la fonction publique du Canada; l'absence de discrimination sexuelle est liée au fait que le mécanisme permet de

modèles sont rédigées de façon appropriée et uniforme et qu'elles reflètent précisément le niveau de responsabilité, de compétence et d'efficacité nécessaires à l'exécution des tâches des postes, le



milieu des bibliothèques a rapidement formé une équipe de neuf personnes chargée de participer à cette entreprise. Les membres de l'équipe sont Dorothy Drew (Agriculture et Agroalimentaire Canada), Elizabeth Geehan (Direction générale de la protection de la santé, Santé Canada), Alison Hale (Archives nationales du Canada), Joan Hampl (Revenu Canada), Joanne Hauck-DeMorest (Affaires étrangères et Commerce international), Barbara Kaye (Développement des ressources humaines Canada), Tony Moren (Statistique Canada), Dena Rabow (Agriculture et Agroalimentaire Canada) et Sharon Ward (Bibliothèque nationale du Canada). L'équipe a élaboré 11 modèles qui couvrent la plupart des aspects du travail au sein d'une bibliothèque.

De façon libre, le personnel des bibliothèques du gouvernement a passé en revue les descriptions de travail terminées et a discuté des aspects des descriptions qui posaient problème. Ces discussions ont permis de cerner des préoccupations communes, et dans certains cas, des groupes de travail ont été formés en vue de traiter de questions particulières. Par exemple, plusieurs personnes ont demandé d'obtenir de l'orientation en ce qui concerne la rédaction de la description du poste de bibliothécaire en chef. Un groupe de travail a déterminé les éléments que

devraient comprendre la description et a élaboré l'ébauche d'un modèle.

Un autre petit groupe de travail a été invité à participer à une initiative menée par une équipe de projet de la NGC en vue de déterminer le nombre de niveaux de travail nécessaires pour accomplir la gamme complète des tâches reliées aux bibliothèques, qu'il s'agisse de tâches liées à la gestion du personnel, de classement des livres sur les rayons, de catalogage de collections, de service à la clientèle ou des tâches reliées au courrier. Le groupe a délimité tous les niveaux nécessaires pour effectuer toutes les activités ayant cours dans une bibliothèque, s'assurant que toutes les fonctions spécialisées sont représentées, et a également présenté ses recommandations à l'Équipe de la NGC.

Le milieu des bibliothèques a également dû se tenir informé afin de repérer les changements au cours de la mise en œuvre de la norme qui peuvent avoir une incidence sur le mode de description et d'évaluation des postes au sein d'une bibliothèque. Dans une récente révision de la norme, l'Équipe de la NGC a modifié la façon dont l'élément sept – Application de la connaissance du domaine de travail – est évalué. Les membres du milieu des bibliothèques étudient actuellement les modifications pour faire en sorte que cet important aspect du travail au sein d'une

bibliothèque demeure décrit et évalué d'une façon appropriée.

La participation des bibliothèques de l'administration fédérale à la définition d'une nouvelle norme de classification générale constitue un parfait exemple de la tradition de collaboration de longue date qui prévaut dans ce milieu. La participation à la démarche de rédaction des modèles de description de poste a été organisée rapidement et de façon efficace, et les bibliothèques qui ne pouvaient affecter de ressources humaines à l'équipe de projet ont offert un soutien financier pour l'embauche d'un rédacteur technique. Par l'entremise des mécanismes en vigueur, d'une liste de diffusion, du site Web, du courrier électronique ainsi que du téléphone, les représentants des bibliothèques ont travaillé de concert en vue de s'assurer que les postes au sein des bibliothèques sont décrits et évalués de façon appropriée dans la Norme générale de classification. Comme le dit Jean Weerasinghe, gestionnaire au Centre d'information et de recherche du Bureau du Conseil privé et présidente du Comité des priorités et de la planification du CBGF, « la collaboration et le partage de l'information nous sont aussi naturels que le fait de respirer. Nous faisons tous du meilleur travail quand nous nous entraïdons. » ♦



## La Norme générale de classification de la fonction publique du Canada

**Facteur Responsabilité :** mesure la responsabilité à l'égard des personnes, des idées et des choses.

Éléments :

- L'élément Information utilisée par d'autres mesure l'étendue et l'impact de la responsabilité liée à l'information utilisée par d'autres.
- L'élément Bien-être d'autrui mesure la responsabilité directe pour ce qui est de favoriser la santé et le développement des personnes.

- L'élément Leadership des ressources humaines mesure la responsabilité de diriger des personnes pour atteindre les objectifs de la fonction publique du Canada.
- L'élément Argent mesure le degré de responsabilité au travail pour la gestion et le contrôle des ressources financières.
- L'élément Ressources matérielles et produits mesure la responsabilité directe liée à la garde, à l'utilisation, à la production, à l'entretien, à la réparation et à la protection des ressources

matérielles, ainsi qu'au développement et à la fabrication de produits, dans l'exécution du travail.

- L'élément Surveillance de la conformité mesure la responsabilité, au travail, de prendre des décisions au sujet de la conformité aux normes, lignes directrices, règlements et lois acceptés par le gouvernement, ainsi que de prendre les mesures nécessaires pour favoriser et assurer la conformité.

**Facteur Habileté :** mesure les connaissances ou les capacités de l'employé afin qu'il soit en mesure d'exécuter les tâches assignées.

Éléments :

- L'élément Application de la connaissance du domaine de travail mesure la profondeur et l'étendue des





connaissances nécessaires pour exécuter le travail.

- L'élément Connaissance du contexte mesure ce qu'il faut connaître des personnes, des organisations, des conditions externes, de la législation et de la réglementation pour effectuer le travail.
- L'élément Communication mesure les habiletés requises par le travail pour transmettre et recevoir des messages.
- L'élément Habiletés motrices et sensorielles mesure l'adresse dont il faut faire preuve au travail lorsqu'il s'agit de contrôler les mouvements du corps et d'utiliser les sens pour établir des distinctions.

**Facteur Effort :** mesure le degré d'effort mental et physique que nécessite le travail.

Éléments :

- L'élément Effort intellectuel mesure l'effort mental exercé pour résoudre les problèmes dans l'exécution du travail.
- L'élément Attention soutenue mesure l'effort requis au travail pour garder un ou plusieurs sens en alerte.
- L'élément Effort psychologique/émotionnel mesure l'effort mental nécessaire pour exécuter un travail exigeant sur le plan psychologique.
- L'élément Effort physique mesure l'intensité de l'effort physique exigé pour effectuer le travail.

**Facteur Conditions de travail :** mesure les conditions physiques et psychologiques dans lesquelles le travail est effectué, ainsi que leur incidence possible sur la santé de l'employé.

Éléments :

- L'élément Environnement de travail mesure le degré d'exposition à des milieux de travail physiques et psychologiques désagréables.
- L'élément Risque pour la santé mesure l'exposition à des risques ou à des dangers inévitables pour la santé mentale ou physique directement attribuables à l'exécution du travail.

Tiré de : *La Norme générale de classification (NGC) 1.1*, Conseil du Trésor du Canada, 1999,  
<[http://www.tbs-sct.gc.ca/ucs-ngc/francais/comm\\_f.html](http://www.tbs-sct.gc.ca/ucs-ngc/francais/comm_f.html)>.



## Qu'y a-t-il de nouveau dans l'industrie canadienne du livre ?

André Paul,  
Acquisitions et services bibliographiques

Que pourrais-je bien lire ce mois-ci ? Qu'y a-t-il de nouveau sur le marché question Voyons voir... Tiens !

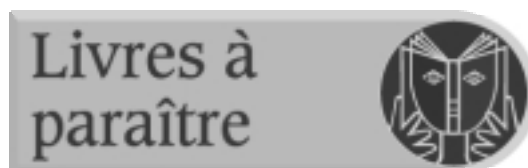
*Le rouge et le bleu*, textes choisis par Claude Corbo et Yvan Lamonde.

Publié en septembre par les Presses de l'Université de Montréal. 34,95 \$.

Ah! Un autre ouvrage intéressant...

*Que faisons-nous ensemble? : l'aventure conjugale lorsque la passion romantique se confronte à la réalité quotidienne*, par Michel-Louis Pelletier. Publié à Montréal par Fides.

En « faisant marcher vos doigts », où pouvez-vous trouver des renseignements à propos des nouvelles publications canadiennes sur le marché ? Dans le site Web *Livres à paraître*. Ce service gratuit de la Bibliothèque nationale offre de l'information mise à jour chaque mois sur les ouvrages récemment publiés ou à paraître au cours des prochains mois. *Livres à paraître* énumère les ouvrages présentés par l'un ou l'autre des 1 600 éditeurs commerciaux participant au Programme canadien de catalogage avant publication (CIP). Quatre



administrations provinciales participent également au programme CIP et transmettent des renseignements sur leurs principales publications gouvernementales. Une fois que les données de catalogage avant publication concernant une publication future ont été traitées par le programme CIP, la description catalogographique de cette publication figure dans le site *Livres à paraître* à l'intention des lecteurs et des libraires de partout au pays et de l'étranger.

Vous voulez plus d'information ? Le nom de l'auteur, le titre, le nom de l'éditeur et le prix de la publication y figurent tous. La liste indique également le ou les sujets couverts par l'entremise des vedettes-matières attribuées à l'ouvrage. Un nombre à quatre chiffres indique l'année et le mois au cours duquel l'éditeur prévoit publier l'ouvrage.

Le site <<http://www.nlc-bnc.ca/forthbks/ffbintr.htm>> offre deux moyens de repérer les ouvrages dans chaque rapport mensuel : l'index alphabétique des sujets et la méthode de recherche structurée selon le système de classification décimale de Dewey. Sous chacune des rubriques de la classification de Dewey, les publications sont énumérées par ordre alphabétique de nom d'auteur ou de titre. Pour plus de commodité, les documents destinés aux adultes et ceux destinés à un public plus jeune sont énumérés dans des sections distinctes.

Pour ceux d'entre vous qui aimez fureter dans une librairie, ce service Web peut ne pas convenir. Par contre, pour ceux d'entre vous qui aimez naviguer dans Internet et y faire des découvertes, ou qui n'avez tout simplement pas le temps de magasiner, cet intéressant service d'information sur les nouvelles parutions vous étonnera !

Pour plus de renseignements sur le site *Livres à paraître*, veuillez communiquer avec :

David Balatti  
Directeur, Services bibliographiques  
Acquisitions et services bibliographiques  
Téléphone : (819) 994-6882  
Télécopieur : (819) 997-7517  
CÉ : david.balatti@nlc-bnc.ca ◆



### Médaille Tremaine : mises en candidature

La Société bibliographique du Canada attribue la Médaille Marie-Tremaine pour services exceptionnels rendus à la cause de la bibliographie canadienne et pour des publications de haute qualité, en français ou en anglais, dans le domaine de la bibliographie canadienne. La Société compte décerner la Médaille en l'an 2000, avec préférence accordée aux membres de la Société et aux citoyens canadiens. Les membres du Conseil de la Société ne sont pas admissibles pendant les années de leur mandat. La Médaille Marie-Tremaine a précédemment été décernée à: Marie

Tremaine, 1970; John Hare et Jean-Pierre Wallot, 1973; Bruce Braden Peel, 1975; William F.E. Morley, 1977; Reginald Eyre Watters, 1979; Olga Bernice Bishop, 1981; Alan F.J. Artibise, 1983; Douglas Grant Lochhead, 1985; Agnes Cecilia O'Dea, 1987; Sandra Alston, 1988; Gloria Strathern, 1989; Claude Galarneau, 1990; Patricia Fleming, 1992; Joan Winearls, 1993; Paul Aubin, 1994; Ernie Ingles, 1996; et Carl Spadoni, 1999. Le Comité de sélection de la Médaille Marie-Tremaine sollicite des candidatures pour le concours. Veuillez

faire parvenir les dossiers de candidatures en les accompagnant d'une notice biographique, d'une liste de publications importantes, et de tout renseignement supplémentaire pertinent, au plus tard le 31 janvier 2000 à la : Présidente, Comité de la Médaille Marie-Tremaine, Société bibliographique du Canada, a/s Patricia Bélier, Archives et collections spéciales, bibliothèque Harriet Irving, Université du Nouveau-Brunswick, B.P.7500, Fredericton (N.B.) E3B 5H5

## La mise en commun des ressources canadiennes à la fin du XX<sup>e</sup> siècle

Carrol D. Lunau,

*Programmes nationaux et internationaux*

**A**u début de 1999, la Bibliothèque nationale du Canada a fait parvenir un questionnaire d'enquête sur la mise en commun des ressources à un échantillon de bibliothèques, d'organismes provinciaux du monde des bibliothèques et de regroupements de bibliothèques représentant tous les types et tailles de bibliothèque, à l'exception des bibliothèques scolaires, de toutes les régions du Canada. Les résultats de cette enquête indiquent que des services de mise en commun des ressources sont offerts partout au pays.

Le présent article souligne certains faits saillants des résultats de l'enquête. Un résumé plus complet des résultats, des tendances et des enjeux a été présenté à la deuxième réunion du Groupe d'étude sur la mise en commun des ressources, qui s'est tenue le mercredi 16 juin 1999. À cette réunion, les membres du Groupe d'étude ont mentionné que le résumé décrit bien l'état de la situation qui prévaut au Canada dans les bibliothèques, regroupements et organismes provinciaux à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

Les objectifs de l'enquête consistaient à (1) rassembler de l'information sur les pratiques actuelles en matière de mise en commun des ressources, et (2) à cerner les tendances

et les enjeux influençant la mise en commun des ressources. En se fondant sur ces renseignements, le Groupe d'étude sur la mise en commun des ressources révisera le document préparatoire de 1994, « Une stratégie canadienne de mise en commun des ressources d'information ».

#### TAUX DE RÉPONSE

La Bibliothèque nationale a envoyé 353 questionnaires et en a reçu 189 dûment remplis, ce qui correspond à un taux de réponse global de 53,54 pour 100. La précision des résultats est de l'ordre de 7,5 pour 100, 19 fois sur 20. Dans les trois principaux groupes de répondants, le taux

de réponse est le suivant : (1) 53,07 pour 100 quant aux bibliothèques; (2) 50,0 pour 100 quant aux organismes provinciaux; (3) 66,6 pour 100 quant aux regroupements.

La représentation régionale des bibliothèques répondantes est la suivante :

Colombie-Britannique	30	17,34 %
Les provinces des Prairies	46	26,59 %
Ontario	41	23,70 %
Québec	26	15,03 %
Les provinces de l'Atlantique	22	12,72 %
Le Nord	8	4,62 %
(la plupart des réponses proviennent du Yukon)		

La représentation des répondants par type de bibliothèque est la suivante :

Bibliothèques des collèges et universités	50	28,90 %
Bibliothèques publiques	104	60,12 %
Bibliothèques spécialisées	19	10,98 %

Les bibliothèques spécialisées qui ont répondu au questionnaire représentent une proportion beaucoup plus faible que leur représentation réelle à l'échelle du pays; par conséquent, les résultats de l'enquête ne sont pas représentatifs de la gamme complète des bibliothèques spécialisées canadiennes. Toutefois, ils donnent un aperçu qui peut indiquer des



domaines de recherche supplémentaires. Comme il est mentionné plus haut, l'enquête ne s'étendait pas aux bibliothèques scolaires.

### SITUATION ACTUELLE

Les réponses à l'enquête mettent en évidence trois caractéristiques générales du milieu actuel des bibliothèques. La croissance des regroupements de bibliothèques constitue le premier. Cependant, les membres du milieu ne s'entendent pas sur une définition commune de ce que constitue un regroupement. Les bibliothèques, dans une proportion de 74,6 pour 100, déclarent faire partie d'au moins un regroupement et plusieurs d'entre elles ont indiqué être membre d'un grand nombre de regroupements. Au total, 89 groupes ont été mentionnés comme étant des regroupements, notamment des organismes provinciaux (p. ex., Services des bibliothèques publiques du Manitoba), des systèmes de bibliothèque régionaux (p. ex., Chinook Arch Regional Library System), des associations de bibliothèques (p. ex., l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques en documentation, ASTED), des fournisseurs (p. ex., Data Research Associates, DRA), ainsi que des regroupements traditionnels tels l'Electronic Library Network (ELN). La négociation de licences d'utilisation sur site représente le service le plus fréquemment offert par les regroupements qui ont répondu à l'enquête, et constitue également le service le plus utilisé par les bibliothèques qui font partie de ces regroupements. La deuxième caractéristique générale est l'omniprésence du changement. Le milieu des bibliothèques est actuellement en période de transition. Plus de la moitié (56,1 pour 100) des bibliothèques indiquent que des changements sont survenus dans leur structure administrative ou organisationnelle au cours des cinq dernières années. Les bibliothèques des provinces de l'Atlantique mentionnent, dans une plus grande proportion que celles des autres régions, qu'elles ont été confrontées à des changements. L'impact des technologies, principalement Internet et le Web, constitue la troisième caractéristique.

Selon les répondants, l'incidence de la disponibilité de catalogues de bibliothèque dans Internet se traduit par une augmentation de la charge de travail, une augmentation des demandes provenant d'autres régions ou pays, l'accessibilité accrue aux ressources pour les usagers des bibliothèques, ainsi que le nombre accru d'usagers mieux informés. Pour 63,0 pour 100 des répondants, Internet et le Web ont eu une incidence sur les activités de mise en commun des ressources. Voici les observations types des répondants à cet égard :

- capacité de télécharger de l'information directement, plutôt que de demander des photocopies;
- nécessité de nous mettre à jour, mise en évidence des lacunes, création de nouvelles possibilités innombrables;
- capacité d'accéder à de l'information à jour dans le Web et diminution du nombre de journaux achetés;
- le monde est à notre portée, chacun a de plus en plus accès à une masse d'information, et les usagers ont des attentes accrues envers les bibliothèques.

En ce qui concerne les services traditionnels de mise en commun des ressources, tels le prêt entre bibliothèques (PEB) et les catalogues collectifs, le milieu a évolué pour tenir compte des nouvelles possibilités offertes par la technologie; d'autre part, de nombreuses caractéristiques sont toujours les mêmes. La majorité des répondants indiquent une augmentation du PEB, et certaines bibliothèques précisent que l'augmentation importante dans ce domaine est reliée au fait que leur catalogue est désormais diffusé dans Internet. Dans certains cas, il s'agit de bibliothèques qui offrent des services de PEB pour la première fois, ou de bibliothèques qui reçoivent des demandes de PEB de bibliothèques des États-Unis ou d'Europe pour la première fois. Dans une proportion de 42,8 pour 100, les répondants ont automatisé leurs fonctions de PEB, et 68,8 pour 100 des répondants ont conclu des accords de prêt réciproque. À l'heure actuelle, seules les bibliothèques universitaires répondent aux demandes de PEB provenant d'usagers et dans l'ensemble, seuls

12,7 pour 100 des répondants offrent ce service.

La grande majorité (72,3 pour 100) des bibliothèques signalent leurs mentions de fonds à un catalogue collectif, que ce soit à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale. La plupart d'entre elles signalent leurs fonds à l'échelle régionale ou provinciale, 27 répondants (15,6 pour 100) signalent leurs fonds dans AMICUS, le catalogue collectif de la Bibliothèque nationale, tandis que 22 répondants mentionnent qu'ils signalent leurs fonds à un catalogue international, surtout le Online Computer Library Center (OCLC). En outre, les catalogues collectifs ne sont plus réservés qu'au seul usage du personnel des bibliothèques : 58,0 pour 100 des bibliothèques universitaires permettent aux usagers d'accéder directement au catalogue collectif. La plupart des catalogues collectifs prennent la forme de catalogues centralisés traditionnels, mais la moitié des organismes provinciaux répondants mentionnent que leur catalogue collectif est un catalogue virtuel. Un peu plus de la moitié des bibliothèques répondantes (53,2 pour 100) précisent qu'elles effectuent des recherches dans des catalogues virtuels surtout pour le PEB, pour repérer un ouvrage en instance de catalogue ou à des fins de référence.

### CONCLUSION

Les résultats de l'enquête illustrent la diversité des pratiques en cours au sein du milieu canadien des bibliothèques. Les bibliothèques participent à la mise en commun des ressources en signalant leurs fonds à des catalogues collectifs et en offrant des services de PEB. Afin de s'adapter aux demandes croissantes des usagers et à l'augmentation des coûts, les bibliothèques, dans une proportion grandissante, se joignent à des regroupements, mettent en application de nouvelles technologies, procèdent à l'automatisation de fonctions à forte intensité de main-d'œuvre et amorcent l'instauration du libre-service à l'intention des usagers. Les bibliothèques universitaires sont à l'origine de cette évolution vers des demandes de PEB amorcées par les usagers, nouveau type de



service qui fait son chemin de plus en plus dans les bibliothèques publiques.

Dans de nombreuses provinces, la tradition veut que les organismes provinciaux assurent la coordination des services de bibliothèque, surtout les services offerts par les bibliothèques publiques et les bibliothèques régionales. Le mode de coordination varie en fonction des lois provinciales régissant les bibliothèques. Au cours des dernières années, le nombre de regroupements s'est accru et, dans certains cas, des organismes provinciaux sont devenus eux-mêmes des regroupements. Dans

certaines provinces, il existe à la fois un organisme de bibliothèque publique provincial et un regroupement offrant des services à divers types de bibliothèques, dont des bibliothèques publiques. Les deux groupes offrent des services semblables à leurs membres. Étant donné que les bibliothèques sont à la recherche de la façon la plus rentable d'offrir leurs services aux usagers, les regroupements continueront de jouer un rôle important au sein du processus de mise en commun des ressources.

Évaluer et mettre en application les options disponibles afin de répondre aux

besoins des usagers dans une période de changement continu représente le défi que toutes les bibliothèques, y compris les bibliothèques scolaires qui n'ont pas fait l'objet de l'enquête, doivent relever. Pour cette raison, la Bibliothèque nationale est convaincue que l'analyse, la discussion et la mise à jour de la stratégie sur la mise en commun des ressources constituent un cadre de travail important pour l'avancement des bibliothèques au Canada – un cadre de travail à partir duquel on pourra établir des plans. ◆



## Canadian Subject Headings, troisième édition, Supplément 12

David Farris,

Acquisitions et services bibliographiques

La 12<sup>e</sup> mise à jour de la série de suppléments semestriels cumulatifs à la publication *Canadian Subject Headings*, 3<sup>e</sup> édition (CSH3) paraîtra sous peu. Ce supplément comprendra environ 150 vedettes-matières nouvelles ou modifiées. Lorsque vous recevrez le Supplément 12, vous pourrez éliminer le Supplément 10-11 de mai 1998.



*Canadian Subject Headings* est indispensable à la recherche par vedettes-matières d'ouvrages bibliographiques et d'autres sources d'information au sujet du Canada et des

Canadiens. En fait, CSH constitue un répertoire détaillé de sujets canadiens, y compris ceux d'actualité récente. Il offre en outre la compatibilité avec les vedettes-matières des *Library of Congress Subject Headings* (LCSH) et contient d'abondants renvois et notes de délimitation.

Nouveautés dans le Supplément :

- De nouvelles vedettes-matières et renvois établis pour le catalogage de documents dans *Canadiana*, tels **Nis\_ga'a Indians; Provincial aid; Sentencing circles (Native peoples); Segregated funds**; plusieurs nouvelles vedettes-matières dans le domaine de la littérature; quelques nouvelles vedettes-matières géographiques ainsi que des vedettes pour certains événements à dénomination particulière.
- Des vedettes-matières nouvelles et modifiées relatives à la création du

Nunavut le 1<sup>er</sup> avril 1999. Ces vedettes-matières comprennent des subdivisions chronologiques en ce qui a trait au Nunavut et des changements aux subdivisions portant sur les Territoires du Nord-Ouest.

- Des vedettes-matières modifiées en ce qui concerne Toronto et sa région métropolitaine, en raison de la création de la nouvelle ville de Toronto le 1<sup>er</sup> janvier 1998.
- L'ajout de subdivisions chronologiques portant sur les conditions économiques et sociales pour les provinces et territoires.
- Des modifications apportées aux vedettes-matières des LCSH jusqu'au printemps de 1999 ayant une incidence sur les *Canadian Subject Headings*, en particulier celles qui découlent du processus continu de rationalisation des vedettes et des subdivisions entrepris à la Library of Congress.

Rappel des modifications importantes contenues dans le Supplément 10-11 :

- Des changements apportés aux vedettes-matières portant sur les Autochtones ou les Premières nations au Canada. Ces modifications découlent de la décision de la Bibliothèque nationale du Canada d'adopter la pratique de la Library of Congress concernant l'ordre des subdivisions géographiques et de sujet (p. ex., **Indians of North America — Housing — Canada; Inuit — Boats — Canada; Native peoples — Legal status, laws, etc. — Canada**). Le Supplément



renferme des syntagmes en tant que vedettes-matières, dans les cas où ces syntagmes ont été adoptés par les LCSH afin de remplacer d'anciennes combinaisons de vedettes-matières et de subdivisions (p. ex., **Indian art — Canada; Indian land transfers — Canada**).

Pour commander un exemplaire des *Canadian Subject Headings*, 3<sup>e</sup> édition (prix : 22 \$) ou du *Supplément 12* (prix : 34,95 \$), communiquez avec :

Les Éditions du gouvernement du Canada — TPSGC  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9  
Téléphone : (819) 956-4802  
Télécopieur : (819) 994-1498  
CÉ : publications@ccg-gcc.ca

Les notices d'autorité des vedettes-matières des *Canadian Subject Headings* sont également diffusées dans AMICUS, la base de données bibliographiques et d'autorité de la Bibliothèque nationale. Ces notices d'autorité, encodées selon la norme MARC, peuvent être téléchargées par l'entremise d'Accès AMICUS, un service tarifé. Pour des renseignements au sujet d'Accès AMICUS, veuillez communiquer avec le :

Centre d'information des clients  
Bibliothèque nationale du Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4  
Téléphone : (819) 997-7227  
Télécopieur : (819) 994-6835

ATME : (613) 992-6969  
CÉ : cic@nlc-bnc.ca

Pour des renseignements au sujet de CSH3 ou de son supplément, veuillez communiquer avec :

David Farris  
Division des normes et du soutien  
Acquisitions et services bibliographiques  
Bibliothèque nationale du Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0N4  
Téléphone : (819) 953-6810  
Télécopieur : (819) 953-0291  
CÉ : catalogage.normes@nlc-bnc.ca ◆

## NOUVEAUX SUPPORTS

# Le projet Notre mémoire en ligne

*Pam Bjornson,  
Institut canadien de microreproductions historiques*

**N**otre mémoire en ligne est un projet novateur collectif mis au point par l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH), la Bibliothèque nationale du Canada, l'Université de Toronto, l'Université Laval et la Bibliothèque nationale du Québec.

Dans le cadre de ce projet pilote, des brochures et des textes historiques importants conservés dans des bibliothèques et des services d'archives un peu partout au Canada ont été convertis et rassemblés dans Internet, où ils sont accessibles à un auditoire mondial. Quiconque a accès à un ordinateur et à un modem peut désormais consulter le texte intégral de 3 300 livres et brochures d'avant 1900, dont le contenu est axé sur la littérature canadienne, les études sur les Autochtones, l'exploration du Canada, l'histoire du Canada français et l'histoire des Canadiennes. De plus, les ressources électroniques de ce projet viennent s'ajouter aux archives électroniques portant sur la littérature québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle créées par la Bibliothèque nationale du Québec.

Ce projet comporte plusieurs objectifs dans le domaine de la recherche : analyser ce qu'il en coûte aux

bibliothèques pour offrir l'accès à d'anciens ouvrages canadiens, par une étude comparative des coûts des versions imprimées, sur microfiches et numériques; évaluer le taux d'utilisation des versions imprimées, sur microfiches et numériques, tout en déterminant également le degré de satisfaction de la clientèle en ce qui



concerne les versions numériques; étudier la faisabilité d'offrir d'autres textes historiques en ligne à l'avenir.

Les membres de ce projet expriment leur gratitude à la Andrew W. Mellon Foundation, au Groupe financier Banque Royale, au Canada Millenium Partnership Program, au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), à la Chawkers Foundation, à Imasco Limitée, au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, à Patrimoine Canada, à la Harold Crabtree Foundation, à la Hudson's Bay History Foundation, à la Fondation de la famille Birks ainsi qu'à la Jackman Foundation pour leur soutien.

### L'ICMH et 350 ans d'histoire canadienne

La Bibliothèque nationale du Canada est un partenaire de l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH) depuis sa création. L'ICMH est un organisme de bienfaisance à but non lucratif créé en 1978 par le Conseil des arts du Canada afin de conserver le patrimoine de l'édition du Canada et d'en offrir l'accès. L'institut, dont l'autonomie s'accroît de plus en plus, a entrepris cette tâche imposante en collaboration avec des bibliothécaires, des



archivistes, des savants et des chercheurs de partout au Canada.

L'Institut a repéré et converti plus de 80 000 brochures, périodiques et livres canadiens documentant le patrimoine de l'édition du Canada. Trente-huit des principales bibliothèques de recherche du Canada et plus de 40 bibliothèques des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la France, de l'Inde, de l'Italie, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande possèdent la collection de microfiches.

La Collection de documents canadiens anciens représente la plus vaste ressource d'information couvrant 350 ans du patrimoine de l'édition du Canada. Ces publications, en voie de détérioration irrémédiable par suite de la désintégration causée par le papier acide

ou par simple négligence, proviennent de 200 bibliothèques, services d'archives et collections particulières, et sont conservées en tant que collection nationale.

Il était pratiquement impossible



pour les chercheurs de consulter beaucoup de ces publications rares et fragiles. Elles sont désormais disponibles sur microfiches par l'entremise de bibliothèques abonnées à la collection. Parmi ces bibliothèques, mentionnons la

Bibliothèque nationale du Canada, les Archives nationales du Canada, diverses bibliothèques universitaires et certaines bibliothèques municipales, p. ex., la bibliothèque publique de Toronto et la bibliothèque publique de North York.

Au Canada seulement, on estime que plus de 100 000 usagers consultent la collection chaque année. Les bibliothèques abonnées à ce service sont en mesure de répondre aux besoins de recherche les plus pointus des usagers dans une vaste gamme de disciplines, de la géographie aux

études sur les Autochtones nord-américains; de la religion à l'histoire politique; des ouvrages historiques locaux et familiaux à la langue et la littérature canadiennes-françaises. ♦



## La numérisation à la Bibliothèque nationale : un survol des enseignements et des résultats

Doug Hodges,  
Gestion des ressources en information

**L**es activités de numérisation de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) ont commencé en 1995 par la mise au point et le lancement de projets tels que *La Confédération canadienne* et *Femmes à l'honneur : les réalisations de pionnières canadiennes*. Aujourd'hui, ces deux sites Web font partie des ressources numériques les plus prisées et les plus utilisées de la BNC. Dans la foulée de ces réussites, la BNC a poursuivi dans cette voie par la numérisation de textes imprimés tels des livres, des articles de périodiques, des index, des manuscrits, des illustrations, des photographies, des cartes et des enregistrements sonores, provenant tous de ses collections.

La BNC s'est montrée très sélective dans le choix des projets de numérisation, et elle a mis l'accent sur la valeur ajoutée se traduisant par l'accès accru aux documents et la présentation de renseignements contextuels comme fondement de l'interprétation et de la compréhension des documents numérisés. Au nombre des critères de sélection fondamentaux appliqués au choix des

documents à numériser figurent l'importance du document et son utilité auprès des utilisateurs. En numérisant ces importants documents canadiens et en accroissant leur accessibilité pour les usagers par l'entremise du Web, la Bibliothèque nationale entend contribuer à la croissance du nombre de ressources numériques nationales désormais disponibles.





Au cours des trois à cinq prochaines années, la BNC continuera ses activités de numérisation *sélective* afin de créer une collection numérique rétrospective cohérente et accessible. Ses activités de numérisation contribuent à l'enrichissement de sa collection de publications électroniques actuelles, et donnent aux utilisateurs un aperçu de la richesse et de l'étendue des ressources de la BNC. Des volets thématiques et de référence, ainsi que des éléments de collection seront créés dans le domaine de la littérature, de la musique, de l'histoire et de la société canadiennes. Des ressources approfondies et appropriées, liées aux collections les plus importantes et distinctives de la BNC, seront créées au besoin et selon l'intérêt manifesté par les usagers. Parallèlement, la BNC verra à la création de ressources utiles dans le domaine de la référence et de ressources à l'appui d'autres services de la BNC.

La BNC poursuit sur sa lancée après avoir tiré certains enseignements de son expérience de numérisation jusqu'à ce jour. Bien qu'il soit impossible d'aborder de manière approfondie ces enseignements dans un bref article, en voici tout de même un résumé représentatif :

- L'auditoire :  
il importe de circonscrire avec soin le public cible et ses besoins. Ce principe s'applique tout autant à l'étape de la sélection du projet et des documents et à l'étape de la conception du type de navigation dans le site qu'aux aspects tels la taille des fichiers et l'utilisation appropriée de l'étiquette ALT afin de faire en sorte que le site soit accessible aux personnes ayant une déficience visuelle, entre autres. Les besoins des chercheurs, du grand public et des élèves de niveau primaire ou secondaire diffèrent considérablement. On doit également tenir compte du mode d'accès du public cible au site Web, ainsi que des limites imposées par le matériel ou par les modalités d'accès à Internet des usagers. Par exemple, des graphiques détaillés et colorés peuvent être très attrayants et contribuer énormément à l'attrait d'ensemble d'un site, mais si les usagers ne disposent pas
- d'un modem à vitesse élevée, la lenteur du téléchargement des imposants fichiers graphiques provoquera sans doute de la frustration.
- Le droit d'auteur :  
il faut compter un délai d'exécution de trois ou quatre mois afin de déterminer le détenteur du droit d'auteur et d'obtenir les autorisations nécessaires
- avant d'amorcer les activités de numérisation. Advenant que les documents ne puissent être utilisés, soit parce que l'autorisation n'a pas été accordée ou que l'on n'a pu s'entendre sur des modalités d'utilisation acceptables, il est possible, grâce à ce délai d'exécution, de choisir d'autres documents à numériser. Dans le cadre de certains de ses projets, la BNC, au même titre que de nombreux autres établissements, a décidé de numériser des anciens documents qui sont du domaine public. Bien qu'il s'agisse là d'une démarche à caractère pratique, il se révèle souvent nécessaire d'inclure au moins certains documents contemporains afin d'offrir un contexte actuel à l'interprétation des documents du domaine public.
- La sélection :  
étant donné le nombre élevé de documents qui se prêtent à la numérisation, les restrictions sur le plan des ressources humaines et financières, les contraintes imposées par le droit d'auteur, et l'importance d'avoir comme objectif la complémentarité des ressources en évitant la duplication d'autres ressources numériques ou d'autres projets de numérisation, il est essentiel d'établir une sélection. Plus la sélection des documents ou des collections sera effectuée avec soin, plus le résultat final sera utile au public cible.
- La vérification des hypothèses :  
dans la mesure du possible, il faut vérifier toutes les hypothèses avant d'entreprendre le projet ou, à tout le moins, au début de la phase de démarrage du projet, quand il est possible d'effectuer des changements à des coûts minimes. Ce principe s'applique aux aspects tels que le coût prévu pour la numérisation des documents, l'obtention des autorisations
- relatives au droit d'auteur et aux efforts qu'il faudra déployer à cet égard, les taux d'erreur ainsi que la capacité des employés ou des sous-traitants à mettre en application de façon appropriée les normes et les meilleures pratiques.
- Le contenu :  
assurez-vous que les spécialistes du contenu ont les coudées franches pour exercer leur expertise en offrant suffisamment de soutien technique aux projets. Ils pourront ainsi s'efforcer de faire en sorte que le contenu du projet soit aussi clair, bien choisi et bien présenté que possible.
- La gestion du projet :  
il faut prévoir les frais généraux liés au projet, de même qu'il faut planifier des dépenses imprévues. En vertu de ce que certaines personnes appellent les caprices du hasard, même des projets de petite envergure, ne faisant intervenir que quelques sous-traitants, semblent nécessiter des efforts considérables de planification, d'administration et d'évaluation. Un volet important de la gestion de projet consiste à surveiller les travaux accomplis afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux caractéristiques du projet et respectent les normes et les pratiques exemplaires.
- L'équipe de projet :  
il faut former une équipe équilibrée pour chaque projet. L'apport des membres de l'équipe au projet peut prendre la forme de compétences en gestion de projet,

---

## Au cours des trois à cinq prochaines années, la BNC continuera ses activités de numérisation *sélective* afin de créer une collection numérique rétrospective cohérente et accessible.

---



d'expertise sur le sujet, de compétences en balisage, de compétences en programmation, de capacités de rédaction et de révision, et de compétences en graphisme. Bien entendu, les membres ne seront pas tous dotés de la même expertise ou des mêmes habiletés; il importe plutôt que les compétences et les connaissances des membres soient complémentaires.

- La maintenance :

il faut documenter la manière dont la numérisation s'est effectuée ainsi que les choix en matière de conception et s'assurer que ces renseignements sont accessibles dans le site et seront facilement repérables à l'avenir. En outre, il faut planifier les ressources nécessaires à la maintenance du site une fois que le projet est officiellement terminé. Cette planification a une incidence sur la formation de l'équipe de projet. Si le projet fait intervenir du personnel temporaire ou des entrepreneurs de l'extérieur, il faut s'assurer qu'au moins un membre ou deux du personnel de la bibliothèque soit apte à maintenir les aspects techniques et le contenu du site afin qu'il demeure accessible et actuel. Cela peut signifier qu'il soit nécessaire de remplacer temporairement un membre permanent du personnel de sorte qu'il soit disponible pour faire partie de l'équipe du projet de numérisation à temps plein. Ainsi, à la fin du projet, il y aura quelqu'un possédant l'expertise nécessaire sur les plans technique et du contenu pour assurer la maintenance du site.

- La planification :

il est primordial de ne pas sous-estimer l'ampleur des tâches liées à la numérisation. Qu'il s'agisse de changements de dernière minute, de débogage, de changements en matière de conception, de traduction, de révision finale du contenu, de vérification des liens et de la qualité technique, ou de la lecture d'épreuves. La planification doit tenir compte du temps qu'il faut consacrer à ces tâches.

- Les coûts :

la BNC a suivi de façon étroite les coûts de la numérisation, qui ont varié considérablement d'un projet à un autre. Ces écarts de coûts s'expliquent par un certain nombre de facteurs, notamment le nombre de documents convertis; l'âge des documents et leur état physique; les diverses formes des documents en question (p. ex., des livres, des manuscrits, des périodiques, des articles de journaux, des photographies, des lithographies et des enregistrements sonores sur 78 tours); la présentation de certains textes (p. ex., des tableaux de texte ou de chiffres); les besoins du public cible; la nature de l'expertise technique et sur le sujet nécessaire; l'étendue de la formation requise; les coûts en rémunération; les aspects linguistiques; et la nécessité de développer des systèmes ou du matériel et des logiciels spéciaux. Les coûts assumés par la BNC varient d'environ 2 \$ la page pour convertir des rapports d'une commission royale de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en format PDF mode image, à 6,50 \$ la page pour numériser des textes bilingues des années 1970 comportant une proportion élevée d'illustrations d'à-plats monochromes, à 10,21 \$ la page pour l'encodage complet de texte (d'environ 500 mots par page).

- Les partenariats :

des partenaires peuvent contribuer à des projets de numérisation par l'apport de compétences, d'expertise, de ressources humaines et financières, et de documents distinctifs. Les projets entrepris en partenariat sont plus faciles à mener à bien et atteignent une « masse critique », ce qui les rend plus attrayants aux yeux de commanditaires potentiels. En outre, les partenaires ont souvent leur propre perspective quant au projet, y apportant des idées neuves; il en découle des résultats plus intéressants et plus utiles pour le public cible.

- L'évaluation :

chaque projet doit faire l'objet d'une certaine forme d'évaluation et de rétroaction de la part des usagers.

Qu'elle soit de type anecdotique, générale, ou approfondie et détaillée, l'évaluation peut être effectuée pendant le projet, à la fin du projet, de façon continue, ou dans le cadre de l'évaluation globale de plusieurs projets. Dans tous les cas, il est manifeste qu'une seule mesure ou qu'une seule méthode ne convient pas pour évaluer de façon appropriée un site Web. Il faut plutôt combiner et équilibrer diverses formes d'évaluation. Par exemple, le seul fait de compter le nombre d'utilisateurs qui accèdent au site fait grimper de façon artificielle le taux d'utilisation du site. D'autres instruments de mesure de l'utilisation tels que les demandes de renseignements des pages Web peuvent permettre de déterminer de façon plus juste le caractère utile d'un site, lorsqu'ils sont combinés de façon appropriée à d'autres formes d'évaluation.

- Les métadonnées :

la numérisation offre d'excellentes occasions de créer des métadonnées, surtout si la personne qui numérise un document (convertit, code et relit les épreuves) crée également les métadonnées. Cette personne, qui approfondit sa connaissance du contenu, peut, si elle reçoit la formation appropriée et possède l'expérience nécessaire, appliquer les connaissances acquises à la création de métadonnées. L'automatisation à l'appui de la création de métadonnées est fondamentale si l'on veut accroître l'efficacité de l'exécution et la précision et l'uniformité des notices, qu'elles soient contenues dans une base de données ou qu'elles prennent la forme de métadonnées intercalées dans des documents.

Voilà donc quelques-uns des enseignements tirés de l'expérience de numérisation des cinq dernières années. Au moment où la Bibliothèque nationale du Canada entreprend la prochaine phase de développement de ses ressources numériques, elle invite les membres du milieu des bibliothèques à lui faire part de leurs points de vue sur ce sujet. ◆





# Sensibilisation au sujet d'Internet

Gwynneth Evans,

Programmes nationaux et internationaux

**L**a Bibliothèque nationale du Canada, dans le cadre de son engagement à promouvoir un accès équitable, universel et abordable à l'information, s'est jointe à d'autres organisations, dont la Canadian Library Association, Rescol et l'Ontario Library Association, afin d'appuyer la campagne *La toile et les jeunes 99 du Réseau éducation-médias*. Cette campagne, qui prendra d'abord son envol en Ontario, s'étendra à l'ensemble du Canada en l'an 2000.

Accéder à l'information dans le Web ne signifie pas simplement « accéder » à Internet. Cela suppose un milieu durable offrant l'accès au public et l'acquisition de diverses aptitudes afin d'optimiser le potentiel de ce média. La participation de bibliothèques afin d'offrir des installations pour l'utilisation d'Internet et de la formation à ceux qui veulent acquérir ces nouvelles aptitudes est une préoccupation de toutes les organisations qui facilitent l'accès à l'information.

L'utilisation de nouveaux médias, et d'Internet en particulier, s'accroît rapidement, surtout par les ménages avec

et acquièrent les compétences de jugement critique nécessaires pour comprendre le marketing en direct, différencier les faits des opinions, reconnaître la propagande haineuse et savoir assurer la protection de leur vie privée et préserver leur sécurité. En tant que société, nous avons la responsabilité de faire en sorte que nos jeunes acquièrent ces compétences.

La toile et les jeunes - Ontario : Connaître les enjeux est une campagne d'information au sujet d'Internet et de sensibilisation du public, qui a été lancée durant la Semaine des bibliothèques de

preuve de discernement pour naviguer dans Internet en toute sécurité et de façon avisée;

- offrir des ressources aux parents et aux enseignants – des modules pédagogiques, des fiches de conseils, des renseignements généraux et des jeux multimédia pour les enfants – afin de les aider à aborder avec leurs élèves ou leurs enfants d'importants sujets liés à Internet.

Dans le cadre de la campagne *La toile et les jeunes - Ontario*, les activités et ressources suivantes seront offertes :

- des ateliers à l'intention des enseignants et des bibliothécaires à certains endroits et bibliothèques de l'Ontario;
- des séances de démonstration et des didacticiels concernant le Web pour les parents et les jeunes dans des bibliothèques publiques de tout l'Ontario;
- des séances d'information à l'intention des membres de comités de parents et d'associations parents-maîtres;
- un site Web consacré à la sensibilisation au sujet d'Internet  
<<http://www.webawareness.org>> renfermant des ressources pédagogiques pratiques à ce sujet.

Le rôle que les écoles et les bibliothèques publiques jouent dans la vie des enfants est important, comme l'est la responsabilité associée au fait d'offrir l'accès à des possibilités, selon toute apparence, illimitées. Peut-être plus que jamais auparavant, la capacité d'accéder à l'information et de l'interpréter est essentielle aux Canadiens de tout âge. Par sa participation à des programmes tels que *La toile et les jeunes - Ontario*, la Bibliothèque nationale contribue à promouvoir l'alphabétisation, qui ne consiste pas seulement en la capacité de lire, mais également de comprendre, d'évaluer, de choisir et de pouvoir utiliser l'information provenant de n'importe quel média. ♦

## La connaissance du Web est un élément primordial de l'ensemble de compétences dont les jeunes Canadiens ont besoin à l'ère numérique.

des enfants. Selon des données récentes, environ deux millions d'enfants canadiens (âgés de moins de 18 ans) sont actuellement en mesure d'accéder à Internet de leur maison. De plus, de nombreux Canadiens, notamment des enfants et des adolescents, accèdent à Internet en d'autres endroits tels l'école, la bibliothèque ou au travail<sup>1</sup>. Cela représente un défi éducatif pour les parents et les enseignants, étant donné qu'ils s'efforcent de devancer les jeunes dans la découverte de ce nouveau média.

La connaissance du Web est un élément primordial de l'ensemble de compétences dont les jeunes Canadiens ont besoin à l'ère numérique. Il est essentiel que ces jeunes connaissent les caractéristiques distinctives de ce média

l'Ontario, qui a eu lieu du 18 au 24 octobre. M. Roch Carrier, Administrateur général de la Bibliothèque nationale, fut invité à effectuer le lancement à The Chamber (à côté de la bibliothèque publique de Nepean), Ben Franklin Place, le 18 octobre 1999. La campagne, qui a été mise au point par le Réseau éducation-médias en partenariat avec diverses organisations, notamment la Bibliothèque nationale du Canada, avait comme objectifs :

- sensibiliser le public aux enjeux et aux défis qui se présentent au fur et à mesure que les enfants et les jeunes accèdent à Internet;
- faire connaître les motifs pour lesquels les enfants et les jeunes doivent faire



## ÉTUDES CANADIENNES

## SAVOIR FAIRE

# La reconstitution des débats ou comment bâtir une mémoire parlementaire grâce au patrimoine de l'édition, 1867-1963

Anne Pichora,  
Services de recherche et d'information

**L**e conférencier du séminaire SAVOIR FAIRE du mois d'avril était M. Gilles Gallichan, bibliothécaire et historien au service de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, qui a décrit un projet en cours de la Bibliothèque, à savoir la reconstitution des débats de l'Assemblée législative (nationale) du Québec de la période allant de 1867 à 1963.

M. Gallichan a amorcé son exposé en expliquant que la consignation officielle des débats parlementaires a commencé en 1875 au Canada, et que les provinces ont emboîté le pas de façon très progressive. Le Québec a commencé la publication du compte rendu officiel de ses débats en 1964. Le projet de M. Gallichan s'inscrit dans la foulée des travaux entrepris par Marcel Hamelin, soit la reconstitution des débats des trois premières assemblées législatives du Québec couvrant la période allant de 1867 à 1878. À l'heure actuelle, le projet de reconstitution a couvert la période allant de 1879 à la fin des années 1920. Le tout dernier volume publié (1998) de la série intitulée *Débats de l'Assemblée législative* est celui de la 4<sup>e</sup> session parlementaire, 1927, de la 16<sup>e</sup> assemblée législative.

Les objectifs généraux du projet consistent à respecter les normes de la recherche parlementaire, à satisfaire au droit du public à l'information, à offrir un contexte historique à la recherche en droit et à s'assurer que les débats sont documentés de façon officielle. Même si ce fonds documentaire représente d'abord une ressource de recherche fondamentale sur l'évolution historique et politique de la société québécoise, M. Gallichan a fait remarquer qu'il revêt également une importance cruciale pour certains aspects

de journaux, M. Gallichan a indiqué de quelle façon le style de rédaction souvent coloré des articles de journaux est transformé dans le style plus officiel et uniforme des débats, et de quelle manière la révision technique de ce texte intervient. Comme les discours prononcés au Parlement étaient à l'occasion imprimés sous forme de brochures politiques, ces documents de même que des mémoires et divers documents d'archives renferment des renseignements supplémentaires qui s'ajoutent aux comptes rendus des journaux. Une fois la reconstitution et la révision du texte terminées, celui-ci est présenté en deux colonnes pour prendre la forme du texte des anciens débats reconstitués. On pense que ce style a été choisi initialement en vue de refléter l'importance des textes et de marquer du respect pour le contenu. À la dernière étape, l'équipe qui prépare les index des débats actuels compile les index

---

Les objectifs généraux du projet consistent à respecter les normes de la recherche parlementaire, à satisfaire au droit du public à l'information, à offrir un contexte historique à la recherche en droit et à s'assurer que les débats sont documentés de façon officielle.

---

précis de la recherche historique au Québec – notamment en ce qui concerne des ouvrages historiques régionaux, des études d'ordre législatif et généalogique, ainsi que la recherche sur une vaste gamme de sujets de cette période.

Membre de l'équipe de recherche, M. Gallichan a expliqué que ce projet vise à restaurer le texte des débats en ayant recours à diverses sources – des journaux, des brochures, des publications officielles pertinentes et des documents d'archives, et qu'il s'agit en fait d'une entreprise « d'archéologie du mot ». Dans ce but, l'équipe de recherche examine et compare de façon méthodique tous les journaux parus le même jour en vue d'établir la version la plus complète et la plus neutre possible des débats – malgré la grande diversité des styles journalistiques, des types de reportage et de l'orientation politique des journaux. À l'aide d'acétates d'extraits de rapports parlementaires tirés

de sujets, de noms et de projets de loi.

M. Gallichan a terminé son exposé en constatant que l'évolution et la croissance de toutes ces sources au cours du XX<sup>e</sup> siècle ont permis de constituer un fonds de recherche plus approfondi et plus étendu. Par ailleurs, M. Gallichan a souligné à quel point la vaste gamme de documents que possède la Bibliothèque nationale du Canada est utile à l'étape de la recherche. Il a ajouté que la réussite d'un projet de cette nature tient en grande partie au fait que les ouvrages imprimés sont conservés et reproduits par la numérisation ou le microfilmage, comme le fait l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH). Pour les chercheurs en histoire, en science politique, en droit, en économie et en sociologie, ces débats reconstitués formeront l'assise de la documentation consignée complète des débats de l'Assemblée législative du Québec. ◆

SAVOIR FAIRE

## Les lettres d'Élisabeth Bruyère, fondatrice des Sœurs de la Charité d'Ottawa

Mary Bond,  
Services de recherche et d'information

**P**our des résidants d'Ottawa au XX<sup>e</sup> siècle, il est difficile d'imaginer la société de Bytown de 1840, où Élisabeth Bruyère et son petit groupe de compagnes ont été envoyées pour établir une maison de leur ordre religieux. Au cours du séminaire SAVOIR FAIRE de mai présenté par sœur Rita Lacombe, s.c.o. (muséologue de l'ordre), celle-ci a donné un aperçu des travaux de sœur Jeanne d'Arc Lortie, s.c.o., compilatrice des lettres d'Élisabeth Bruyère. Les trois volumes de lettres portent sur les années 1839 à 1862. Cette correspondance donne une image assez précise des débuts d'Ottawa, et du rôle des Sœurs de la Charité d'Ottawa comme l'une des premières et des plus importantes œuvres de bienfaisance à s'établir dans cette ville.



Les Archives générales des Sœurs de la Charité d'Ottawa possèdent plus de 1 600 lettres d'Élisabeth Bruyère,

notamment des manuscrits originaux autographiés et des copies. Le volume I (1839-1849) reproduit 178 de ces lettres et couvre les premières années de la vie religieuse d'Élisabeth Bruyère ainsi que la période de l'établissement de l'ordre à Bytown. Durant cette période, un couvent, une école et un hôpital ont également été fondés. Les 208 lettres du volume II (1850-1856) décrivent la période pendant laquelle la communauté de Bytown s'est séparée de l'Hôpital général (maison mère) de Montréal. Le volume III (1857-1862) retrace les divers épisodes de missionariat dans l'histoire du couvent et les voyages de mère Bruyère en France, et reproduit 226 lettres. Un quatrième volume de lettres, qui porte sur les dernières années de la vie d'Élisabeth Bruyère, est en cours d'édition.

Chaque volume comprend une introduction détaillée et chaque lettre s'accompagne d'un bref aperçu qui en décrit le contexte. Le lecteur peut constater le travail méticuleux et

consciencieux de sœur Lortie dans le détail qu'elle a apporté aux notes historiques, linguistiques et critiques. Dans sa recherche historique sur la période, sœur Lortie a puisé dans les riches collections de la Bibliothèque nationale, à savoir les journaux, les publications officielles et les ouvrages de référence, et a consulté des documents conservés aux Archives nationales du Canada.

Sœur Lacombe a lu des extraits des lettres grâce auxquels la voix et la personnalité d'Élisabeth Bruyère se sont matérialisées pour l'auditoire. Nous l'imaginions en train d'écrire tard le soir à la lumière de la chandelle, à l'aide d'une plume d'oie, quand elle décrit ses premières expériences de Bytown et attend impatiemment des nouvelles de l'Hôpital général de Montréal. Pendant ses voyages en France, elle se plaint du coût des timbres-poste et transmet ses recommandations sur divers sujets aux sœurs restées à Bytown.

Comme le séminaire a eu lieu à la maison mère des Sœurs de la Charité (le premier séminaire SAVOIR FAIRE tenu à un endroit autre que la Bibliothèque nationale), les participants ont eu droit à une visite guidée du musée des Sœurs, qui comprenait une exposition temporaire de certaines des lettres originales, de même qu'une collection permanente d'artefacts tels des meubles de la période de la fondation de l'ordre à Bytown. Une visite à la chapelle et à l'oratoire complétait la visite guidée et a permis d'avoir une idée de la vie quotidienne au couvent, ce qui a concouru à saisir l'importance de cette pionnière de Bytown.

Le prochain séminaire SAVOIR FAIRE est prévu pour le 14 décembre. Le professeur Alan Gillmor de l'Université Carleton présentera « Apprivoiser le dragon : l'utilisation d'un programme de reconnaissance de la voix » (pour plus de renseignements, voir *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 31, n° 10, octobre 1999, p. 9-10). ♦



## SAVOIR FAIRE

## « Rebels in Name Only: Early Hockey and the Ottawa Elite »

Don Carter,  
Services de recherche et d'information

**L**e séminaire SAVOIR FAIRE de juin, intitulé « Rebels in Name Only: Early Hockey and the Ottawa Elite » a été présenté par M. Paul Kitchen. Président de la Society for International Hockey Research, ce dernier effectue fréquemment des recherches à la Bibliothèque nationale du Canada.

Devant un auditoire nombreux, M. Kitchen a amorcé son exposé très divertissant en décrivant la tradition sportive au Canada à l'époque victorienne. Les auditeurs ont appris que le sport organisé était alors surtout l'apanage des classes moyenne et supérieure. Les équipes qu'elles formaient étaient ouvertes à toutes les personnes qui partageaient des valeurs comme l'esprit sportif, l'esprit d'équipe et la bonne conduite sportive – valeurs qui prenaient leur origine dans les loisirs de l'aristocratie d'Angleterre.

Le conférencier a expliqué que le hockey organisé, comme nous le connaissons, a commencé à la patinoire Victoria à Montréal le 3 mars 1875. Deux jeunes sportifs d'Ottawa ayant eu l'occasion d'assister à des matchs

organisés de hockey au carnaval d'hiver de Montréal, en 1883, ont formé en mars la même année une équipe à Ottawa.

Cette première équipe de hockey d'Ottawa comprenait des joueurs provenant de familles locales bien établies, de même que plusieurs autres joueurs qui avaient obtenu depuis peu leur diplôme de l'Université McGill, et travaillaient à la fonction publique fédérale. L'un de ces joueurs, Albert Peter

Low, qui s'était joint à la Commission géologique du Canada à titre d'« arpenteur et explorateur », devint plus tard sous-ministre dans l'administration fédérale. Nous avons appris également qu'un autre joueur, Frank Jenkins, qui était capitaine de l'équipe, était un organisateur d'église réputé dans la collectivité.



Puis, M. Kitchen a décrit l'enthousiasme qui a entouré le premier tournoi du Ottawa Hockey Club, en 1884, au carnaval d'hiver de Montréal. Il a montré des diapositives des joueurs du club ainsi que les patinoires où l'on disputait les matchs.

Le conférencier a mentionné que lord Stanley de Preston, alors Gouverneur général du Canada, avait assisté à son premier match de hockey en 1889. Il a parlé de la formation de l'équipe de hockey des Rebels en 1890. Organisée

pour le simple plaisir, l'équipe se composait de l'élite sociale d'Ottawa, notamment d'un greffier du Sénat et d'un député. Il nous a raconté le voyage des Rebels dans le wagon personnel de lord Stanley pour jouer contre une équipe à Kingston, et expliqué leur rôle dans la popularisation du sport en Ontario.

Au cours de son exposé, M. Kitchen a fait des commentaires au sujet d'un certain nombre de textes historiques publiés sur le hockey qu'il avait apportés avec lui. Il a remercié le personnel de la Bibliothèque nationale de « son aide professionnelle et technique ainsi que de sa compétence ». Durant sa recherche, M. Kitchen s'était énormément servi des collections de journaux, d'annuaires de villes et de dictionnaires biographiques de la Bibliothèque nationale, et avait consulté de nombreux livres portant sur l'histoire sociale du Canada.

M. Kitchen a conclu son exposé en projetant un certain nombre de diapositives qui comprenaient d'anciennes photos des Rebels, de même que des photos de personnalités canadiennes bien connues comme Charlotte Whitton, Gustave Lanctôt et Lester B. Pearson appréciant un match de hockey. ♦



### Calendrier de formation

Accès AMICUS est disponible aux bibliothèques canadiennes, aux autres établissements et aux chercheurs. Il est possible d'utiliser Accès AMICUS à partir du Web, Z39.50, Telnet, Datapac et iNet. La formation est offerte à divers endroits à travers le Canada. La formation est recommandée afin d'utiliser Accès AMICUS le plus efficacement possible. Chaque nouvel utilisateur doit signer une entente relative à l'utilisation du service.

Pour vous inscrire à une séance, veuillez communiquer avec les Services de technologie de l'information par téléphone au (819) 997-7227, télécopieur : (819) 994-6835, ATME : (613) 992-6969, X.400 : [cic-its]gc+nlc.bnc@govmt.canada.ca, ou courrier électronique : cic@nlc-bnc.ca. Les inscriptions doivent être reçues avant la date d'échéance précisée pour chacune

des séances. Toute séance peut être annulée si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre site web à l'adresse : <http://www.nlc-bnc.ca/amicus/access/famiform.htm>.

Pour les nouveaux clients, le coût de la séance de formation par participant est de 315 \$\* (incluant la documentation et la mise en place technique). Pour les clients actuels, le coût de la formation est de 225 \$\* par participant pour une formation de deux jours ou de 125 \$\* pour une formation d'une journée. Les participants reçoivent une facture après la séance de formation. Les participants inscrits qui annuleront une semaine avant ou dans les derniers jours précédant la séance devront payer le coût total des frais de formation.

La Bibliothèque nationale offre également des séances de formation en groupe selon la disponibilité des instructeurs. Veuillez communiquer avec le coordonnateur d'Accès AMICUS afin d'obtenir de plus amples renseignements sur les coûts des séances spécialisées.

Suite à la séance de formation, les coûts d'utilisation d'Accès AMICUS sont modiques. Un coût minimum de 40 \$ couvrant une période de trois (3) mois est exigé si le système a été utilisé durant cette période.

\* Les taxes ne sont pas incluses  
 À NOTER : Les frais encourus peuvent être modifiés.

Date limite d'inscription	Endroit	Date de la Session
5 novembre	Salle de formation, 9 <sup>e</sup> étage Services de technologie de l'information Terrasses de la Chaudière 25, rue Eddy Hull (Québec)	23 novembre : Accès AMICUS sur le Web (français) 24 novembre : Accès AMICUS via Telnet/Datapac (français)
5 novembre	Université du Nouveau-Brunswick Bibliothèque Harriet Irving ITLC, pièce 112 Fredericton (Nouveau-Brunswick)	22 novembre : Accès AMICUS sur le Web (anglais) 23 novembre : Accès AMICUS via Telnet/Datapac (anglais)
19 novembre	Salle de formation, 9 <sup>e</sup> étage Services de technologie de l'information Terrasses de la Chaudière 25, rue Eddy Hull (Québec)	7 décembre : Accès AMICUS sur le Web (français) 8 décembre : Accès AMICUS via Telnet/Datapac (français)

# Canadian Library/Information Science Research Projects

Compiled by Tom Tylor, Reference Librarian

The following is a list of those Canadian research projects, both completed and ongoing, that were reported by individual researchers and interested organizations to Library Information Services from February through June 1999.

The research projects are classified as either ongoing or completed investigations. Within these divisions, the arrangement is alphabetic by name of researcher(s), although the title is given first. Titles are highlighted to facilitate scanning. The entries comprise, if available: person(s) responsible for the research, address of institution where the research is being done or was completed, sponsoring body or body financing the research, starting date and completion date (if applicable), estimated costs, project title and citations for reports on the project.

## SECTION I: ONGOING RESEARCH PROJECTS / PROJETS DE RECHERCHE EN COURS

**The Alberta disabilities community virtual library project.** — Hughson, Anne; Malacrida, Claudia ; Lawton, Valerie. — University of Calgary. November 1998-

The project's goal is to provide enhanced access to the disability materials and resources on the Internet, for Alberta's disabled, clinicians, students and families of disabled. By developing an operational framework to provide these resources, the project will provide a platform for researchers, professionals and consumers to share research activities, community knowledge, policy information, and other critical documents.

Le projet vise à offrir un accès amélioré aux documents et ressources pour personnes handicapées dans Internet, à l'intention des personnes handicapées, des cliniciens, des étudiants et des familles de personnes handicapées d'Alberta. En développant un cadre de travail fonctionnel pour offrir ces ressources, le projet mettra à la disposition des chercheurs, des professionnels et des consommateurs une plate-forme pour mettre en commun les activités de recherche, les connaissances de la collectivité, l'information concernant les politiques ainsi que d'autres documents essentiels.

**Agent-oriented approach to system architecture : models and analysis tools.** — Yu, Eric. Faculty of Information Studies, University of Toronto, 140 St. George St., Toronto, Ont. M5S 1A1. — Communication and Information Technology Ontario ; Mitel Corporation. 1998-2000.

This project aims to develop models and analysis tools to support software systems development, with a special focus on an agent-oriented approach to link requirements, specification, and architectural design.

Ce projet vise à développer des modèles et des outils d'analyse pour supporter le développement de systèmes logiciels, en insistant particulièrement sur l'approche axée sur l'agent afin de relier les exigences, les spécifications et la conception architecturale.

**Models and tools for analyzing and designing organizational work processes and information systems.** — Yu, Eric. Faculty of Information Studies, University of Toronto, 140 St. George

St., Toronto, Ont. M5S 1A1. — Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada = Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. 1995-2000.

This research aims to develop a new class of information systems modelling techniques based on the concept of intentional, strategic actor relationships, first outlined in the doctoral dissertation of the principal investigator.

Cette recherche vise à développer une nouvelle catégorie de techniques de modélisation des systèmes d'information en fonction du concept de relation d'actants stratégiques intentionnels, d'abord exposé dans la thèse de doctorat de l'enquêteur principal.

**Re-engineering software systems for network-centric computing.** — Yu, Eric. Faculty of Information Studies, University of Toronto, 140 St. George St., Toronto, Ont. M5S 1A1. 1998-2002.

The project is to develop tools and methodologies for re-engineering legacy software systems so that they can operate in and take full advantage of a network-centric computing environment.

Le projet vise à développer des outils et des méthodologies pour systèmes logiciels de réingénierie, de sorte qu'ils puissent fonctionner dans un environnement informatique centré sur des réseaux et en tirer parti.

## SECTION II: COMPLETED RESEARCH PROJECTS / PROJETS DE RECHERCHE TERMINÉS

**Domain analysis in the social sciences : development of theory and methodology.** — Beghtol, Clare. Faculty of Information Studies, University of Toronto, 140 St. George St., Toronto, Ont. M5S 1A1. — Social Sciences and Humanities Research Council of Canada = Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. 1996-1999.

This project develops and tests a theoretical framework for domain analysis in the social sciences. Subject descriptors in major bibliographic databases in library and information science will provide the basis for analysis of a domain.

Ce projet élabore et met à l'essai un cadre de travail théorique en matière d'analyse de domaine en sciences sociales. Les descripteurs-matières et les grandes bases de données bibliographiques en bibliothéconomie et

# Projets de recherche en bibliothéconomie et en sciences de l'information

Compilé par Tom Tylor, bibliothécaire de référence

Cette liste porte sur les projets de recherche canadiens, terminés et en cours, qui ont été signalés au Service d'information en bibliothéconomie par des chercheurs et des organismes intéressés entre février et juin 1999.

Les projets sont répartis en deux catégories, selon qu'ils sont terminés ou en cours, et sont classés par ordre alphabétique d'après le nom du chercheur, même si le titre apparaît en premier lieu. On a mis les titres en caractères gras pour faciliter la consultation de la liste. Les notices contiennent, dans la mesure du possible, les renseignements suivants : nom du (des) responsable(s) du projet, adresse de l'établissement où la recherche se fait ou a été effectuée, organisme chargé de parrainer le projet ou de le financer, date du début et de la fin du projet (s'il y a lieu), coûts approximatifs, titre du projet et références aux rapports sur le projet.

en sciences de l'information offriront la base de l'analyse d'un domaine.

**Environmental scanning and information seeking on the World Wide Web.** — Choo, Chun Wei. Faculty of Information Studies, University of Toronto, 140 St. George St., Toronto, Ont. M5S 1A1. — Social Sciences and Humanities Research Council of Canada = Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. 1996 -1999.

Contains findings from a study of how knowledge workers use the Web to seek external information as part of their daily work.

Renferme les constatations d'une étude sur la façon dont les travailleurs intellectuels utilisent le Web pour aller chercher à l'extérieur de l'information dans le cadre de leurs tâches quotidiennes.

**Canada-wide health and medicine archives information network.** — Craig, Barbara. Faculty of Information Studies, University of Toronto, 140 St. George St., Toronto, Ont. M5S 1A1. — Hannah Institute for the History of Medicine. 1996-1998

The goal of this service is to help researchers, custodians of archival materials, and others find answers to research problems and get advice on practical issues associated with keeping healthcare and medical archives.

Ce service vise à aider les chercheurs, les conservateurs de documents d'archives et d'autres personnes à trouver des réponses à des problèmes de recherche, et à obtenir des conseils sur des sujets pratiques liés à la conservation d'archives médicales et en soins de santé.

**How do various fugitive literature searching methods impact the comprehensiveness of the literature uncovered for the systematic review?** — Helmer, Diane ; Savoie, Isabelle, Dr. — B.C. Office of Health Technology Assessment, 429 2194 Health Sciences Mall, Vancouver, B.C. V6T 1Z3. — January/Janvier 1999-September/Septembre 1999.

The purpose of this paper is to determine the type and nature of the grey literature uncovered by various fugitive literature search methods (i.e., hand searching, personal communication, searching specialized databases, consulting reference lists, etc.) as a first step toward evaluating the utility of these methods.

L'objet de ce document consiste à déterminer le type et la nature de la littérature grise découverts par diverses méthodes de recherche éphémères en littérature (c.-à-d. la recherche à la main, la communication personnelle, les recherches effectuées dans des bases de données spécialisées, la consultation de listes d'ouvrages de référence, etc.) en guise de première étape pour évaluer l'utilité de ces méthodes.

**The correlation of local citation data with citation data from Journal citation reports.** — Kreider, Janice. — University of British Columbia Library. July 1996-June 1997.

The correlation between global citation data from JCR and local citation data for the University of British Columbia was explored for 20 subject fields.

La corrélation entre les données de citations mondiales provenant de JCR et les données de citations locales pour l'Université de la Colombie-Britannique a été examinée dans 20 domaines.

**A study of Canadian children's literature and publishing from 1990 to 1998.** — Saltman, Judith. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, B.C. V6T 1Z3. — Canadian Library Association ; UBC Humanities and Social Sciences Research Grants. \$3000. 1995-1998.

Unpublished manuscript. Manuscrit non publié.

**Case-based reasoning in IVF : prediction and knowledge mining.** — Jurisica, Igor. Faculty of Information Studies, University of Toronto, 140 St. George St., Toronto, Ont. M5S 1A1. — 1996-1998

The article describes the TA3 IVF system—a case-based reasoning system which relies on context-based relevance assessment to assist in knowledge visualization, interactive data exploration and discovery in this domain.

L'article décrit le système TA3 IVF, un système de raisonnement basé sur des cas qui s'appuie sur l'évaluation de la pertinence selon le contexte afin d'aider à la visualisation des connaissances, à l'exploration interactive des données et à la découverte dans ce domaine.